

BULLETIN¹ LITHUANIEN

NOS 2-3-4 (6-7-8)



Février 1958

SERVICE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

Périodique semestriel

L'Indépendance de la Lithuanie a été proclamée le 16 Février 1918. C'est donc le quarantième anniversaire de cet acte que le peuple lithuanien célèbre aujourd'hui, en silence ou par des manifestations solennelles. En ce jour, nos pensées vont vers tous ceux qui ont édifié la Lithuanie libre, qui sont morts pour elle, à tous ceux qui sont déportés, à ceux qui se trouvent à tous les coins du monde. Jamais le peuple lithuanien ne s'est senti plus uni qu'en ce moment de sa plus grande dispersion. Il n'oublie pas ceux qui l'ont soutenu, compris, accueilli. Il poursuit son combat et il est plein de gratitude pour ceux qui l'aident à défendre son droit à la vie dans une Europe reconstruite.

A l'occasion de cet anniversaire, le BULLETIN LITHUANIEN croit nécessaire de rappeler les grandes lignes du passé. En même temps, il donne les informations concernant la Lithuanie occupée et celles de la Lithuanie libre, ainsi qu'une série de témoignages d'amitié.

En présentant, comme toujours, ces textes sans commentaires, nous laissons les documents parler d'eux-mêmes.

PARIS, le 16 Février 1958.

SOMMAIRE

<u>LES FRANCAIS PARLENT DE LA LITHUANIE</u>	Pages
I - <i>Comment la Lituanie devint une République Soviétique</i> <i>par G. DULONG, Ancien Ministre de France en Lituanie</i> _____	1
II - <i>La survivance des Etats Baltes</i> <i>par R. RISTELHUEBER, Ancien Ministre de France en Lituanie</i>	3
III - <i>Les Etats Baltes en regard du droit international</i> _____	4
IV - <i>Paroles d'amitié</i> _____	5
 <u>LES PAYS BALTES DEVANT LES GRANDES ORGANISATIONS INTERNATIONALES</u>	
I - <i>Autour de la dernière session de l'O.T.A.N.</i> _____	7
II - <i>A l'O.N.U.</i> _____	9
 <u>VERS UNE DETENTE OUEST-EST ?</u>	
<i>Réponses aux messages du Maréchal BOULGANINE</i> _____	10
 <u>DANS LA LITHUANIE OCCUPEE</u>	
I - <i>Lutte antireligieuse</i> _____	11
II - <i>Lutte contre les idéologies non conformistes</i> _____	13
III - <i>Lutte contre le commerce libre</i> _____	14
IV - <i>Lutte contre les éléments antisociaux</i> _____	15
V - <i>Réflexions sur le "communisme national"</i> _____	17
VI - <i>Quelques chiffres</i> _____	18
 <u>UN PEU D'HISTOIRE</u> _____	19
 <u>ORGANISATION ET HOMMES D'AUJOURD'HUI</u>	
I - <i>La Lituanie occupée</i> _____	24
II - <i>La Lituanie Libre</i> _____	25
 <u>NOUVELLES BREVES</u> _____	28

LES FRANCAIS PARLENT DE LA LITHUANIE

I - COMMENT LA LITHUANIE DEVINT UNE REPUBLIQUE SOVIETIQUE

Par G. DULONG, Ancien Ministre de France en Lithuanie.

Rédigé par le dernier Ministre de France ayant assisté personnellement aux événements tragiques, ce témoignage paru dans la REVUE DES DEUX MONDES, dont nous donnons ici quelques extraits, revêt une signification particulière.

... "La façon dont l'U.R.S.S. opère la soviétisation des territoires qui passent sous son influence s'est aujourd'hui beaucoup perfectionnée, elle procède par étapes successives, ne manifeste au départ qu'un souci d'aide et d'assistance au pays convoité dont elle satisfait même au besoin certaine aspiration nationale. Puis, quand la situation a mûri, on crée le prétexte de l'intervention décisive. La soviétisation de la Lithuanie, qui est rapportée ici, a été l'une de premières applicables de cette méthode" ...

... "Le 17 Juin, le commissaire adjoint aux affaires étrangères DEKANOSOW, envoyé spécial du Kremlin, débarquait à Kaunas, pour former le nouveau gouvernement lithuanien, l'un des gouvernements fantoches installés dans les Pays Baltes, et qui allait permettre aux Soviets d'expérimenter pour la première fois leur technique de prise du pouvoir hors des frontières russes" ...

... "Le nouveau cabinet, que les Lithuaniens surnommèrent par dérision le "cabinet Kerenski", fut constitué sous la présidence d'un obscur journaliste qui avait été embastillé, Paleckis. Coup sur coup, tous les partis politiques furent supprimés; seul le parti communiste, précédemment interdit, fut autorisé; les associations patriotiques, les gardes civiques nationales furent désarmées et dissoutes. Pendant toute la soirée du 24 Juin, à l'instigation des meneurs communistes lithuaniens, plusieurs milliers d'hommes et de femmes parcoururent les rues de Kaunas en chantant l'INTERNATIONALE, en portant des drapeaux rouges, des portraits de Lénine, Staline, Molotov et Vorochilov et des pancartes avec des inscriptions : "Vive la Lithuanie soviétique socialiste - Vive l'Armée rouge - Vive Staline, libérateur des peuples" ...

... "Mais les constantes interventions de ce dernier (Dekanosow) dans la vie économique et politique du pays, inquiétèrent le Ministre des Affaires Etrangères, Krévé-Mickevičius qui, jusque-là Professeur à l'Université de Kaunas et appartenant à l'opposition, était entré dans le Gouvernement. Ses craintes se précisant, il se décida à faire demander une audience à Molotov. Celui-ci le reçut dans la nuit du 30 Juin, et, après l'avoir assuré des bonnes intentions du Gouvernement de Moscou à l'égard de la Lithuanie, dont il donna comme preuve la restitution de Vilna, il lui déclara que, pour des raisons séculaires de sécurité militaire et en accord avec le gouvernement allemand, le gouvernement des Soviets avait décidé de réunir à l'U.R.S.S. les Pays Baltes sous la forme de républiques soviétiques socialistes, jouissant de garanties pour leur développement national, économique et culturel. Le Professeur Krévé-Mickevičius insista sur les dangers que présenterait, surtout du point de vue économique, l'introduction immédiate et brutale en Lithuanie du régime soviétique, et alla jusqu'à parler de démission si on ne trouvait pas une solution moyenne substituant au projet d'annexion une libre collaboration entre deux Etats indépendants liés par traité. Il n'obtint qu'une réponse dilatoire" ...

... "Sous la pression croissante de démonstrations orchestrées par les Soviétiques et réclamant la complète incorporation de la Lithuanie à l'Union Soviétique, le cabinet PALECKIS fut amené à ordonner de nouvelles élections au Parlement pour le 14 Juillet. Le 6 fut publié le texte de la loi électorale qui ne permettait en fait qu'à un seul parti, "l'Union du peuple ouvrier", de présenter des listes de candidats. Le même jour, un ancien président du Conseil, GALVANAUSKAS, qui avait accepté de faire partie du ministère pour essayer de freiner une transformation trop radicale de l'économie lithuanienne, donna sa démission. Le scrutin s'ouvrit le 14. Bien que le vote et l'inscription du vote sur le passeport fussent obligatoires et que les opérations électorales fussent contrôlées par les agents bolchéviques, les électeurs montrèrent si peu d'empressement à aller aux urnes, qu'il fallut prolonger les opérations de vingt-quatre heures pour rendre plus vraisemblable le chiffre de 95 % de votants qui fut officiellement proclamé. Et, comme prévu, et de règle en pays totalitaire, la liste du "peuple travailleur" obtint une majorité de 99 % ...

... "Le 22 Juillet, réunis non plus dans l'ancien bâtiment de la Chambre, mais dans la salle du théâtre d'Etat, ornée de drapeaux rouges et des portraits de Lénine et de Staline, les 21 ouvriers, les 25 agriculteurs, les 27 intellectuels et les 3 fonctionnaires élus sur la liste unique de "l'Union Lithuanienne du Travail" tinrent leur première séance. Le corps diplomatique avait été invité à assister à cette cérémonie dont tout le monde connaissait par avance le but et le résultat. A côté de déclarations de principe visant la subversion du régime social "capitaliste", et adoptées sans discussions, l'Assemblée vota le texte d'une constitution démocratique et se prononça par acclamations pour le rattachement de la Lithuanie à l'U.R.S.S."

"Le 23 Juillet, en exécution de la résolution votée par la représentation populaire, le gouvernement décida d'envoyer à Moscou une délégation de vingt membres du Seimas populaire que dirigerait le président du Conseil pour solliciter du Soviet Suprême de l'U.R.S.S. la faveur pour la Lithuanie d'être admise au sein de l'Union Soviétique".

"Le 3 Août, la radio et les journaux créés depuis la révolution annoncèrent qu'à la suite des discours prononcés à Moscou par PALECKIS et par le Ministre de la Guerre, le général VITKAUSKAS, appuyant la pétition du Seimas, le Soviet Suprême avait décidé d'accepter l'entrée de la Lithuanie dans l'Union. La Lithuanie perdait à nouveau l'indépendance qu'elle avait, le 16 Février 1918, conquise au prix des plus grands sacrifices et que le gouvernement des Soviétiques, succédant à l'empire des Tsars, lui avait solennellement reconnue le 12 Juillet 1920 et confirmée par le pacte de non-agression "art. 1 et 2", signé à Moscou le 28 Septembre 1926. Le lendemain, l'événement fut célébré par une allocution de PALECKIS radiodiffusée à Moscou, et par un discours que prononça à Kaunas le Ministre de l'Intérieur GEDVILAS" ...

... "La réalisation de la réforme agraire dont le principe avait été voté le 22 Juillet et applicable à dater du 5 Août se heurta, dès le début, à l'hostilité d'une population dans sa majorité rurale et d'un pays où la petite propriété individuelle était le régime agricole normal" ...

... "Sur le plan intellectuel, les auteurs de la réforme scolaire décidèrent de rompre tous les contacts entre les jeunes générations et la civilisation occidentale et chrétienne à laquelle la Lithuanie était, depuis des siècles, étroitement associée. Aux manuels en usage dans les écoles, mais condamnés comme "bourgeois", ils substituèrent des traductions manuscrites, dans la langue nationale, de livres publiés en U.R.S.S., et ils remplacèrent dans les lycées et facultés par l'enseignement du russe celui du français que les précédents gouvernements avaient rendu obligatoire comme première langue étrangère" ...

... "Tant que dura la présence des étrangers dans le pays, qui étaient aux neuf dixièmes catholique, le nouveau gouvernement élu à Kaunas le 24 Août par le Conseil suprême provisoire de la République de Lithuanie se borna à prescrire aux instituteurs et professeurs d'instruire la

jeunesse dans un esprit marxiste intégralement matérialiste, et à interdire l'enseignement de la religion dans les écoles. Les églises restèrent ouvertes et le culte y fut pratiqué. Ce n'est que plus tard que devait se déclencher la persécution religieuse" ...

"Il ne restait qu'à couper le dernier lien théorique qui retenait encore la Lithuanie à une Europe destinée à redevenir un jour libre. Aussi, le 12 Août, le Ministre de France, - comme d'ailleurs les autres chefs de missions accrédités à Kaunas, à l'exception du Ministre d'Allemagne - reçut-il, sans surprise, une lettre signée du Ministre des Affaires Etrangères, Krévé-Mickevičius, l'avisant que, du fait de la décision du 3 Août, les "rapports diplomatiques directs entre la République soviétique socialiste de Lithuanie et la France cessent d'exister", et demandant à "la Légation de France de vouloir bien liquider ses affaires jusqu'au 25 du mois.

Les formalités administratives nécessaires au départ ne pouvant être achevées pour la date fixée, une prolongation de délai fut demandée et accordée.

Le 5 Septembre 1940, le train emmenant le Ministre de France, le personnel de la Légation et tous les Français de Lithuanie qui avaient accepté d'être rapatriés, quittait la gare de Kaunas, tandis que le rideau de fer s'abaissait entre la noble Lithuanie et le monde libre".

LA REVUE DES DEUX MONDES - AVRIL 1955

II - LA SURVIVANCE DES ETATS BALTES

par R. RISTELHUEBER, Ancien Ministre de France en Lithuanie

... Promus à l'indépendance à la suite des bouleversements survenus en Russie à la fin de la première guerre mondiale, les trois petits Etats Baltes : Estonie, Lettonie, Lithuanie, avaient, au cours de leur brève existence d'une vingtaine d'années, pleinement justifié leur résurrection et donné de remarquables preuves de leur vitalité. Leur esprit d'organisation et leur sens démocratique les avaient mis à même de forger de toutes pièces leur armature administrative, de renover leur structure économique grâce à une judicieuse exploitation de leurs ressources agricoles, de développer enfin leur patrimoine intellectuel pour s'intégrer dans la grande famille européenne ...

... Depuis 1944 les nations Baltes se trouvent exclues de la communauté de peuples libres ...

... Supprimées par la force, condamnées au silence, elles n'en continuent pas moins à donner le témoignage de leur personnalité nationale et de leur volonté de vivre. Cette survivance est non seulement le fait de leur esprit de résistance et de leur propre comportement, mais elle est encore reconnue par l'attitude à leur égard de presque tous les pays du monde libre. Sauf, rare exception, leur incorporation dans l'U.R.S.S. n'a été admise par aucun des gouvernements de l'Occident, ni en droit, ni même en fait ...

... Le 14 Juin 1954, à l'occasion de l'anniversaire des déportations le Président EISENHOWER, s'adressant aux Comités nationaux constitués par ces Etats, affirmait solennellement : "Nous sommes résolus à tout mettre en oeuvre pour établir dans le monde des conditions telles que les Pays Baltes puissent recouvrer leur liberté ...

... Pour n'avoir pas fait à ce sujet de déclarations publiques, la plupart des gouvernements n'en ont pas moins observé une attitude analogue, en se refusant à reconnaître le fait accompli ...

... Par leur esprit de discipline, leur droiture et leur labeur, les réfugiés baltes n'avaient pas tardé à se faire remarquer dans les camps de l'O.I.R. Ils ont été rapidement l'objet d'une nette préférence de la part des pays d'accueil ...

... A côté des sociétés à caractère politique, les Baltes ont créé des associations de toute nature. Les Lithuaniens à eux seuls en comptent une trentaine dispersées depuis les Etats-Unis jusqu'à l'Australie et qui s'intéressent à tous genres d'activité : union des prêtres catholiques, des professeurs, des médecins, des juristes, des artistes, des journalistes, des étudiants ...

... Dans le domaine de la presse et du livre, l'activité des Baltes à l'étranger est digne d'éloges ...

L'activité spirituelle des communautés baltes atteint aujourd'hui à l'étranger une intensité et un niveau remarquables.

Le nombre, la diversité et la présentation des publications lithuaniennes, pour les citer à titre d'exemple, sont impressionnants. Il n'existe pas moins de 75 périodiques publiés dans le monde entier.

La pensée est loin de se borner à prendre le journal comme moyen d'expression. De nombreux livres paraissent, publications destinées à mieux faire connaître les Pays Baltes, mais aussi volumes d'histoire, mémoires, romans, poèmes.

Sur le terrain artistique, depuis l'artisanat, qui conserve d'anciennes traditions populaires comme celle de la sculpture sur bois ou de l'ornementation d'objets ménagers, jusqu'aux expressions les plus élevées de la peinture et de la musique, toutes les formes d'art ont trouvé des représentants qualifiés ...

... Cette revue des manifestations de la survivance nationale balte devrait se terminer par le récit de la résistance opposée par les populations de l'intérieur. Celle-ci a été effective et violente au début de l'occupation soviétique; elle est allée jusqu'à de véritables batailles rangées. Impitoyablement réprimée par les fusillades et la déportation, elle s'est faite silencieuse. Mais les Baltes sont trop jaloux de leur liberté, de leur culture nationale et de leur passé pour se résigner à accepter une domination slave et un régime communiste... Ils attendent avec l'espoir ...

LA REVUE DES DEUX MONDES - OCTOBRE 1955 (Extraits)

III - LES ETATS BALTES EN REGARD DU DROIT INTERNATIONAL

ERNEST PEZET, Vice-Président du Conseil de la République

En droit, les Etats Baltes existent toujours et gardent leur personnalité morale dans la communauté internationale : aucun acte de portée internationale n'a en effet supprimé leur existence; aucun traité de paix n'a changé leur sort; il n'est donc pas exact, juridiquement de les déclarer disparus; leur écrasement sous la masse soviétique n'a pas de consécration juridique ni politique de caractère international.

Dans la pratique diplomatique, leurs représentants, toujours agréés par un grand nombre d'Etats du monde libre, sont habilités depuis 1940 à parler en leur nom.

Ces Etats "morts vivants" intéressent par là, politiques et diplomates.

LE MONDE, le 11 AOUT 1954

HENRY BENAZET

Juridiquement, l'Estonie, la Lettonie, la Lithuanie existent toujours. Aucun traité international n'a consacré la mort de ces nations infortunées, dont les diplomates restent accrédités régulièrement au-dehors. En somme, les Peuples Baltes subissent l'occupation militaire, tout comme le nôtre, de 1940 à 1944. Mais leur volonté de recouvrer l'indépendance s'affirme avec la même vigueur.

... Ce qui compte, c'est leur véritable résurrection, ou plutôt - aucun traité international ne reconnaît la mort des trois Etats - leur réapparition, après le retour des exilés, le rapatriement des déportés, ainsi que la tenue d'élections régulières, d'où les immigrés seraient exclus ...

L'AURORE, le 26 JUILLET 1955 et le 8 AOUT 1956

F. BOUXOM, Député, ancien Vice-Président de l'Assemblée Nationale (intervention écrite)

4844 - M. BOUXOM demande à M. le Ministre d'Etat, chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, quelles sont les raisons pour lesquelles les manuels scolaires utilisés dans notre enseignement indiquent que les Etats Baltes font partie intégrante de l'U.R.S.S., alors que la France n'a jamais reconnu l'annexion et la disparition de ces Etats. Question du 18 JANVIER 1957.

REPONSE - La rédaction des manuels scolaires est entièrement libre et échappe tout à fait à l'intervention et à la responsabilité du Ministère de l'Education Nationale. Aussi bien il est compréhensible que les auteurs des manuels de géographie aient entendu se référer à la situation de fait, puisque c'est elle que cette discipline doit signaler aux élèves, plutôt qu'à la situation de principe.

JOURNAL OFFICIEL N° 14, le 6 FEVRIER 1957

Assemblée Nationale, Débats Parlementaires p. 678

IV - PAROLES D'AMITIE

EDOUARD HERRIOT

C'est notre tort de trop ignorer ces Pays Baltes : Esthonie, Lettonie, Lithuanie, qui ont conquis par de si dures épreuves leur droit à l'indépendance... Encadrés par de puissants voisins, ces peuples ont besoin qu'on les connaisse et qu'on les aime. C'est le devoir de la France de les aider à conserver leur indépendance dans une paix durement gagnée... Et, ils ne demanderont qu'à aimer notre pays tant qu'il restera fidèle à sa vocation, à sa tradition libérale, à l'égalité des nations.

ORIENT - PARIS 1934

GENERAL PIERRE BILLOTTE, Ancien Ministre, Président du Mouvement pour l'Union Atlantique.

Ayant vécu dans les prisons soviétiques avec les meilleurs de ses fils, j'ai conçu pour le Peuple Lithuanien de l'admiration et de l'amitié et je voudrais, devant ses représentants ici réunis, renouveler le double vœu que je fis il y a seize ans dans la prison de Kaunas en prenant congé d'Indrišiūnas et de Voldemaras : le premier, c'est que tant qu'il y aura des gens de cœur à la tête des Gouvernements d'Occident, jamais ne devra être reconnue l'annexion soviétique; le second c'est que jamais les hommes responsables des pays libres ne devront considérer leur tâche comme terminée avant que les Etats Baltes, comme les autres nations captives, aient retrouvé la possibilité de décider librement de leur sort ...

Discours prononcé lors du déjeuner - Débat organisé
par l'Association France-Baltique, le 8 MARS 1957

EXIL ET LIBERTE - AVRIL 1957

WLADIMIR D'ORMESSON, de l'Académie Française, Ambassadeur de France

Or, "l'Europe" peut-elle se concevoir sans la Pologne, sans la Hongrie, sans la Roumanie, sans la Tchécoslovaquie, sans la Bulgarie, sans les trois Etats Baltes ? En admettant même que quelques Etats de l'Europe occidentale aient le droit politique de nommer "Europe" leur système commun, en ont-ils le droit moral ? Pouvons-nous faire à ces peuples frères, qui souffrent dans leur chair et dans leur âme, à ces peuples martyrisés, l'injure d'avoir l'air de pouvoir nous passer d'eux ? N'y a-t-il pas là comme une lâche indifférence, comme une espèce de trahison ? Un jour viendra sûrement où tous les Européens se rassembleront dans leur civilisation libérée, revivifiée, renouvelée. En attendant, soyons actifs. Mais restons fidèles.

FAIRE L'EUROPE - LA CROIX, le 21 JUIN 1957

HOMMAGE AMERICAIN

M. John FOSTER DULLES a rendu hommage au courage et à la détermination dont font preuve les peuples de Lithuanie, de Lettonie et d'Estonie en vue de recouvrer leur liberté.

Le Chef du Département d'Etat a souligné que "bien que le Gouvernement Soviétique ait incorporé de force ces trois Etats - qui étaient tous trois membres indépendants de la S.D.N. - à l'Union Soviétique en 1940, il est amplement prouvé que les peuples des Républiques Baltes désirent toujours obtenir leur liberté."

LA CROIX, les 17-18 FEVRIER 1957

"Les principes du droit naturel international exigent le respect du droit de chaque peuple à l'indépendance, à la vie et à la possibilité d'une évolution progressive dans les voies de la civilisation".

S.S. Pie XII (Summi Pontificatus)

LES PAYS BALTES DEVANT LES GRANDES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

I - AUTOUR DE LA DERNIERE SESSION DE L'O.T.A.N.

Message au Président EISENHOWER, à l'occasion de sa visite à PARIS

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

Cabinet des Vice-Présidents
E. PEZET,
Sénateur

PARIS, le 17 Décembre 1957

Monsieur le Président,

Hier, 16 Décembre à 17 h.30, avenue du Président Wilson, tout près de l'Ambassade des Etats-Unis, siégeait, sous ma présidence, l'Assemblée Générale de l'Association "France-Baltique"; outre des citoyens Baltes, elle groupe d'éminentes personnalités françaises qui ont connu les trois Pays, au temps de leur liberté où y ont vécu.

Le rôle de l'Association est de soutenir moralement et de défendre politiquement ces pays, victimes de l'oppression, d'empêcher la prescription de leur droit à la vie et à la libre disposition, de maintenir vivant leur souvenir en France et en Europe, par delà les murs de leur prison provisoire.

L'Association "FRANCE-BALTIQUE", Monsieur le Président, connaît et apprécie hautement votre fidélité cordiale et politique à la cause de la Liberté Balte, votre sympathie chaleureuse et sincère à l'égard des trois peuples embastillés et de leurs trois Etats violents.

Elle se souvient notamment du public et vibrant hommage rendu, en Février dernier, au nom de votre Gouvernement, par M. le Secrétaire d'Etat Foster DULLES, à leur tenace résistance, à l'oppression, à leur indestructible espoir d'entrer un jour dans la communauté européenne des peuples libres.

A l'occasion de votre heureuse présence à Paris, concordant avec notre Assemblée Générale, il nous a paru, Monsieur le Président, qu'il était de haute convenance que nous vous adressions un message respectueux et fervant de remerciements pour l'attitude réconfortante des Etats-Unis et de leur Gouvernement à l'égard des peuples Baltes. Mais elle veut y ajouter, de tout coeur, ses vœux Franco-Baltes pour le succès de votre haute mission et pour votre personne, à laquelle de tout coeur elle dit "ad multos annos".

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression respectueuse de mes sentiments les plus hautement distingués.

Ernest PEZET,
Président de l'Association "France-Baltique",
Vice-Président de l'Assemblée de l'Union de
l'Europe Occidentale,
Président des Français de l'Etranger.

*Lettre de Mr. LOZORAITIS, Chef du Service Diplomatique de Lithuanie,
à Monsieur P.H. SPAAK, Secrétaire Général de l'Organisation du Traité
de l'Atlantique du Nord, Paris*

Rome, le 10 Janvier 1958

Via Barnaba Oriani, 87

Monsieur le Président,

La conférence des chefs de Gouvernement des Etats membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord ayant renforcé l'unité et l'efficacité de cette alliance, son issue constitue un motif de satisfaction aussi pour les pays subjugués par l'Union Soviétique. De même, la partie de la déclaration commune de la conférence à ces pays, y trouvera, j'en suis sûr, un écho favorable.

J'ai donc l'honneur de vous présenter mes vives félicitations pour les résultats de la conférence et mes meilleurs vœux pour le succès dans la réalisation de ces décisions.

Cependant, la déclaration contient une phrase sur laquelle je me permets d'attirer votre attention, phrase que voici : ... "Déjà, nous constatons dans ces pays un désir croissant de liberté intellectuelle et économique" ... Or, cette constatation ne semble pas tenir suffisamment compte de l'élément le plus essentiel de la situation existante dans les pays sous la domination soviétique. En effet, tant chez le peuple lithuanien que chez les autres peuples victimes, comme lui, de l'agression et de l'oppression soviétique, le suprême désir qui les anime est celui de recouvrer le libre exercice de leurs droits souverains, ainsi que leur indépendance politique. La liberté intellectuelle et économique n'est pour eux qu'une expression et une conséquence de la liberté nationale. Il y a lieu donc de considérer leurs aspirations et revendications juridiques sur le même plan sur lequel on plaçait, par exemple, celles des pays de l'Europe Occidentale opprimée par Hitler au cours de la dernière guerre mondiale.

Dans l'espoir de trouver votre compréhension pour ces observations, je prends la liberté de vous prier de bien vouloir user de votre influence afin que l'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord, lorsqu'une occasion favorable se présentera, mette plus en relief la cause de la restauration de l'indépendance politique des pays de l'Europe Centrale et Orientale, indépendance que l'Union Soviétique a supprimée. Cette cause d'ailleurs, dans son aspect moral, juridique et pratique, est analogue à la question de la réunification de l'Allemagne, qui a été énoncée par la conférence de Paris.

Je crois que la prise de position de la part de l'Organisation que j'ai suggérée plus haut pourrait contribuer à augmenter la confiance en l'Occident chez les peuples subjugués par les Soviets. Elle serait également de nature à renforcer, dans les rapports internationaux, l'idée de la justice dont l'affaiblissement, provoqué par la politique de l'Union Soviétique, est une des causes principales de la crise internationale actuelle.

En vous remerciant vivement d'avance pour l'accueil que vous voudrez bien réserver à ma présente lettre, je vous prie, Excellence, d'agréer les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Stasys LOZORAITIS,
Chef du Service Diplomatique de Lithuanie

II - A L'O.N.U.

Le cas des Etats Baltes a été plusieurs fois évoqué au sein de la Commission Politique de l'O.N.U., lors de la discussion qui a eu lieu en date du 13 Décembre 1957, au sujet de la proposition soviétique concernant la coexistence pacifique, par le Délégué des Etats-Unis d'Amérique Henry Cabbot Looge, et par le Délégué de la Chine, T.F. Tsiang, entre autres. Le Délégué permanent de la France, G. Georges-Picot a précisé de son côté:

"Depuis lors, malgré une politique constante d'annexion et de conquêtes, poursuivie au mépris de la volonté des peuples, malgré l'annexion des trois Etats Baltes, d'une fraction de la Roumanie, de Sakhaline, malgré le coup d'Etat de Prague de 1948, le blocus de Berlin et la guerre de Corée - pour ne parler que de ces événements - le Maréchal STALINE n'a jamais cessé d'exalter l'idée de la coexistence pacifique, à laquelle, comme nous venons de le voir, sa politique de conquêtes conférerait un sens particulier" ...

*Lettre adressée par Monsieur S. LOZORAITIS, Chef du Service Diplomatique
de Lithuanie, à Monsieur Dag HAMMARSKJOLD, Secrétaire Général
de l'Organisation des Nations Unies, à NEW-YORK*

Rome, le 1er Février 1958

Via Barnaba Oriani, 87

Monsieur le Secrétaire Général,

Le 16 Février prochain aura lieu le 40ème anniversaire du jour où les représentants légitimes du peuple lithuanien, réunis en Conseil d'Etat dans la capitale de la Lithuanie Vilna, proclamèrent la restauration de l'Etat Lithuanien. Depuis ce jour de 1918, le peuple lithuanien avait su organiser sa vie sur les bases évoluées de droit et de justice, en réussissant de créer un bien-être général remarquable à l'intérieur et de rendre, dans les relations extérieures, la République de Lithuanie membre utile de la communauté internationale et de la Société des Nations. L'agression et l'occupation de la Lithuanie par les forces armées de l'Union Soviétique ont mis fin à sa liberté et ont anéanti les fruits du travail et des sacrifices de son peuple.

Le jubilé de l'événement historique du 16 Février, la Lithuanie passera donc dans les conditions de la plus complète oppression où tout signe du souvenir de cette date mémorable est interdit, sous des peines sévères, par les autorités d'occupation soviétiques.

A l'occasion de cet anniversaire et me rendant l'interprète des intérêts et sentiments du peuple lithuanien, je m'adresse à vous, qui représentez l'Organisation des Nations Unies, suprême gardienne de l'ordre international. Par votre intermédiaire, je dénonce une fois de plus aux Nations Unies le crime international dont l'Union Soviétique se rend coupable en occupant illégalement la Lithuanie. Encore une fois je déclare que la nation lithuanienne qui n'a jamais renoncé à sa souveraineté et indépendance garde toujours la volonté immuable d'en reprendre le libre exercice. En attendant le jour de sa libération, elle croit fermement que les Gouvernements représentant les peuples libres au sein des Nations Unies s'abstiendront de tout acte qui porterait préjudice aux droits souverains de la Lithuanie et, particulièrement, continueront de ne pas reconnaître la soi-disant incorporation de la Lithuanie dans l'Union Soviétique.

Je vous serais très reconnaissant si vous vouliez bien porter ma présente lettre à la connaissance des Membres de l'Organisation.

Veuillez agréer, je vous prie, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

Stasys LOZORAITIS,
Chef du Service Diplomatique de Lithuanie,
Ancien Ministre des Affaires Etrangères

VERS UNE DETENTE OUEST-EST ?

La campagne en faveur de l'amélioration des rapports OUEST-EST à condition :

- 1) de la reconnaissance du statu quo des frontières de l'U.R.S.S.;
- 2) de l'acceptation, sans réserve, du régime des satellites;
- 3) de la normalisation des rapports économiques, que Moscou vient de déclencher d'une façon spectaculaire, a fourni l'occasion à l'Occident de réaffirmer sa décision de rester fidèle aux principes de la justice et du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes.

Félix GAILLARD, Président du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République Française :

"Tout en étant désireux au maximum de favoriser une conciliation entre nos points de vue, je suis tenu de noter que vos suggestions actuelles veulent ignorer l'aspect politique des problèmes européens en se limitant à des propositions militaires dont l'efficacité n'est pas démontrée, mais dont l'effet serait de confirmer la situation malsaine dans laquelle se trouve l'Europe centrale depuis dix ans".

"Je ne prétends nullement que nos propositions ne puissent être améliorées ou amendées. Je suis tout disposé à envisager les modifications qui pourraient y être apportées pour tenir compte des points de vue qui sont les vôtres. Mais je ne crois pas qu'il soit possible de traiter séparément les problèmes de sécurité et les problèmes politiques européens qui sont à l'origine des difficultés que nous rencontrons".

Réponse au Maréchal BOULGANINE, le 14 JANVIER 1958

LE MONDE, le 16 JANVIER 1958

D. EISENHOWER, Président des Etats-Unis d'Amérique

"L'U.R.S.S. n'a pas tenu compte jusqu'à présent de l'accord conclu en 1945 à Yalta par les Trois Grands, d'après lequel les Pays d'Europe orientale "devraient avoir le droit de choisir eux-mêmes la forme de leur régime", et stipulant que "les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne se portaient garants de ce droit".

"A Genève, en 1955, l'U.R.S.S. s'était refusée à reprendre la discussion sur ce problème, estimant que cela aurait constitué une ingérence dans les affaires intérieures des nations d'Europe orientale".

"Or, la révolution hongroise a montré que les conditions dans les Pays de l'Est Européen sont d'une grande importance internationale".

"Je propose que nous reprenions maintenant la discussion de cette question. Une telle discussion apparaît comme une nécessité absolue dans l'intérêt de la paix et de la justice", déclare le Président.

Réponse au Maréchal BOULGANINE, le 12 JANVIER 1958

LE MONDE, le 14 JANVIER 1958

REACTION SOVIETIQUE

Traduction du Lithuanien

"Discours du Premier Ministre Britannique Macmillan par la Radio"LONDRES, le 4.1. - TASS-ELTA

"Ce soir le Premier Ministre Britannique MACMILLAN vient de prononcer un discours par la radio de Londres, consacré aux problèmes principaux de la politique extérieure de l'Angleterre. Il a essayé par tous les moyens de justifier la politique extérieure menée par le Gouvernement de l'Angleterre" ...

"Dans son discours le Premier Ministre d'Angleterre a fait aussi des attaques grossières antisoviétiques et a falsifié la réalité, en affirmant que l'Union Soviétique ait subjugué les Pays Baltes et les Pays de l'Europe Orientale, et que c'est la politique de l'Union Soviétique qui constitue justement cette cause, qui provoquait la tension internationale et que l'Union Soviétique ne parle que seulement de son désir pour adoucir la tension, mais qu'elle ne fait rien dans ce but" ...

TIESA, organe du parti et du gouvernement communiste lithuanien,
N° 5 (4525), le 7 JANVIER 1958

"La neutralité est une
attitude contraire à la
vie moderne : on n'est
plus neutre à
notre époque"

Christian PINEAU,
Ministre des Affaires Etrangères
(22-12-1957)

DANS LA LITHUANIE OCCUPEEI - LUTTE ANTIRELIGIEUSE

Rapport de M. Mitine, Président de la Société de Diffusion des connaissances politiques et scientifiques de l'U.R.S.S. sur la propagande scientifico-athéiste

"La lutte contre la religion doit revêtir le caractère d'une lutte idéologique entre la conception matérialiste et scientifique et la conception antiscientifique et religieuse", déclare l'auteur de ce rapport, publié dans VOPROSSY FILOSOFI (Questions Philosophiques) qui note en suite que "certains chefs de sections n'ont pas compris la portée des directives du Comité Central du 10/11/1954" et qu'ils "ont atténué la lutte contre les survivances religieuses" ... "Ces derniers temps on a constaté dans les milieux ecclésiastiques un regain d'activité, en particulier chez les catholiques des Républiques Baltes" ...

D.F., Chroniques Etrangères - U.R.S.S., N° 185, DECEMBRE 1957

"Les préjugés religieux ne disparaissent pas spontanément" ...

Traduction du Lithuanien

"Que deviendra un jeune homme ayant terminé ses études secondaires : sera-t-il seulement un athée ou un athée militant? Une telle question doit être soulevée par les comités régionaux de komsomols et par les pédagogues, s'occupant de l'éducation de la jeunesse. Non. Il ne suffit plus d'aider un écolier à se débarrasser des préjugés religieux. Il faut l'éduquer de telle manière qu'il soit un militant pour une idéologie matérialiste, qu'il soit un athéiste conscient".

"Il existe des écoles où la propagande antireligieuse est faite d'une manière intéressante. En plus de bonnes conférences, on y organise des discussions sur des questions athéistes, questions-réponses et des soirées sur des "miracles".

"Dans la région de Kaunas, à l'école secondaire de Kacerginė, les élèves font un travail antireligieux non seulement à l'école, mais aussi aux kolkhoses. Aidés par leur professeur de physique, ils ont éclairci la portée de la source "miraculeuse" de Zapyskis. Les élèves de l'école secondaire de Prienai ont organisé un groupe de jeunes athéistes, les élèves de 9ème, 10ème et 11ème classes ont préparé des conférences, des soirées consacrées aux "miracles". Le comité régional de cette localité est coupable d'avoir permis l'abandon de cette belle initiative. L'organisation de tels groupes devrait être encouragée par les comités des autres régions de komsomols".

"Là où la propagande antireligieuse n'existe pas, les préjugés religieux sont très répandus. Par exemple, le hameau de Labardžiai dans la région de Rietavas, était célèbre au temps du régime bourgeois, comme hameau athée, de libres-penseurs. Actuellement, les instituteurs se plaignent qu'au sein de l'école secondaire les rangs des communistes sont clairsemés et que les écoliers fréquentent les églises. On trouve également de grands défauts aux écoles des régions de Kybartai, Simnas, Ariogale, Kuršėnai, Jurbarkas. On constate même le fait que les instituteurs et les professeurs collaborent avec les prêtres".

"Les services régionaux de l'instruction publique ne veillent pas assez à ce que le travail de l'éducation idéologique de la jeunesse soit confié à des pédagogues bien choisis, disait la camarade Raceviciūtė, secrétaire du Comité des komsomols de la région d'Anyksčiai. Notamment, à l'internat de l'école secondaire de Svedasai, grâce à l'insouciance des professeurs, des élèves croyants ont été admis, qui propagent les préjugés religieux. Même les étudiants des grandes écoles ne montrent pas assez de conscience athéiste, car ils vont à l'église pendant les vacances".

"Il est indispensable d'en finir avec la passivité dans la propagande antireligieuse. Il est impossible de ne pas se préoccuper d'une question si importante pour l'éducation communiste".

"Les résolutions des séances plénières de la VIIème session du Comité central de l'Union de la Jeunesse Communiste de l.U.R.S.S., exigent que les écoliers soient élevés dans un esprit scientifique, athéiste, dans une attitude de combat contre les préjugés religieux. Les comités régionaux des komsomols doivent renforcer le travail athéiste dans les écoles, ils doivent l'approfondir tant dans sa forme que dans son contenu".

TARYBINIS MOKYTOJAS (L'Instituteur Soviétique)
Vilnius, Lithuanie, le 21 NOVEMBRE 1957

II - LUTTE CONTRE LES IDEOLOGIES NON CONFORMISTES

Traduction du Lithuanien

*Compte-rendu des travaux de la conférence du parti communiste
du rayon de Lénine de la ville de Vilnius*

... MATULIS, Président de l'Académie Scientifique de la R.S.S. de Lithuanie :
"Maintenant, lorsque la lutte idéologique entre les conceptions réactionnaires capitalistes et socialistes devient acharnée, il est nécessaire de renforcer notre travail idéologique, de riposter fermement à la propagande anticomuniste, de démasquer l'idéologie réactionnaire impérialiste. Dans ce but il faut mettre en service les forces de nos savants. Il incombe à nos savants de grandes tâches pour démasquer les conceptions idéalistes des savants bourgeois. En même temps il faut renforcer la propagande athéiste-antireligieuse, il faut développer la conception matérialiste de masses de travailleurs et, surtout, de la jeunesse" ...

GAMPERIS critique le comité du parti de rayon, qui n'arrive pas à "diriger comme il faut les organisations du parti pour qu'elles puissent spontanément riposter à des nouvelles inventées de toute pièce et à des rumeurs diverses" ...

TIESA, organe du parti et du gouvernement communiste lithuanien
N° 6 (4526), le 8 JANVIER 1958

Discours de Juozas BANAITIS, Ministre de la culture de la R.S.S. de Lithuanie,
à l'Assemblée Générale des gens de lettres et des arts de la République,
tenue à Vilnius, le 17 JANVIER 1958

Traduction du Lithuanien

"Ce n'est pas un secret, dit le camarade J. Banaitis, qu'il y a encore quelques représentants de notre intelligentzia, qui, sous l'influence des conceptions idéologiques erronées du passé, et n'étant pas parvenus à se mettre fermement dans l'esprit de l'idéologie socialiste, restent parfois empreints de dispositions malsaines" ...

"La tâche de tous nos écrivains, des gens travaillant pour les arts, de nos organisations artistiques, - a souligné l'orateur, - est de lutter activement contre toutes les manifestations de l'idéologie bourgeoise. Nous devons développer une lutte active, combattive contre toutes les tentatives d'éloigner nos masses de travailleurs, notre jeunesse, notre intelligentzia des tâches actuelles de bâtisseurs du communisme. Et nous devons aider par tous les moyens ceux des travailleurs artistiques et littéraires qui désirent réparer leurs erreurs" ...

Literatūra ir Menas, Littérature et Art, hebdomadaire lithuanien communiste,
N° 3 (585), le 18 JANVIER 1958, Vilnius

Résolution du Comité du parti communiste de PANEVEŽYS*Traduction du Lithuanien*

"PANEVEŽYS, corr. de "TIESA". Lors de la séance plénière tenue dernièrement par le Comité de la ville du P.C.L., des mesures furent envisagées pour renforcer le rôle des organisations du parti aux kolkhoses, aux Stations de Moteurs-Tracteurs et des sovkhoses, ainsi que de renforcer leur rôle dans la production agricole, et, enfin, la question du renforcement du travail idéologique-politique parmi les écoliers. Les participants à la séance ont procédé à l'échange de vues sur les problèmes en discussion. Ils ont révélé beaucoup de défauts dans le travail des organisations du parti et du Comité de la ville du P.C.L."

"Les communistes ayant pris la parole à la séance plénière, ont souligné que, jusqu'à présent, on ne s'intéressait pas assez à l'éducation et à l'instruction communistes des écoliers".

"La séance plénière du Comité du P.C.L. de la ville de Panevėžys a adopté des résolutions nécessaires sur les problèmes discutés".

TIESA, organe du parti et du gouvernement communiste lithuanien
N° 10 (4530), le 12 JANVIER 1958

III - LUTTE CONTRE LE COMMERCE LIBRE*Traduction du Lithuanien*

**ORDONNANCE DU PRESIDIUM DU SOVIET SUPREME
DE LA REPUBLIQUE SOVIETIQUE SOCIALISTE DE LITHUANIE**

concernant la responsabilité pénale pour la spéculation en détail

Dans le but de renforcer la lutte contre la spéculation en détail, le Présidium du Soviet Suprême de la R.S.S. de Lithuanie décrète :

Toute spéculation en détail, c'est-à-dire, tout achat et revente par les personnes privées dans un but lucratif, par petites quantités, de toute marchandise ou autres valeurs, ainsi que la revente dans le même but, des obligations d'emprunts d'Etat, de bons d'achats, de chèques et de coupons, talons, est punie de la privation de la liberté de trois mois à deux ans ou de travaux de correction de trois mois à un an, ou d'une amende allant jusqu'à trois milles roubles, avec la confiscation des objets de spéculation, si ces actes par leur nature et leur gravité ne sont pas passibles de peines, prévues par l'Article 107 du Code Pénal en vigueur sur le territoire de la R.S.S. de Lithuanie.

Signé : M. JUNČAS-KUČINSKAS,

Suppléant du Président du Présidium du Soviet Suprême de la R.S.S. de Lithuanie,

S. NAUJALIS,

Secrétaire du Présidium du Soviet Suprême de la R.S.S. de Lithuanie.

VILNIUS, le 19 AVRIL 1957

TIESA, N° 100 (4314), le 27 AVRIL 1957

IV - LUTTE CONTRE LES ELEMENTS "ANTISOCIAUX"

Traduction du Lithuanien

"LOI RELATIVE AU RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES ELEMENTS ANTISOCIAUX ET PARASITAIRES"

La Commission des projets de lois du Soviet Suprême de la République Soviétique Socialiste de Lithuanie, prenant en considération les propositions et desiderata des citoyens et des organisations d'intensifier la lutte contre les éléments antisociaux et parasitaires, soumet aux masses de travailleurs de la République le projet de la Loi relative "au Renforcement de la lutte contre les éléments antisociaux et parasitaires".

Grâce à la victoire de la structure soviétique, les travailleurs de la République Soviétique Socialiste de Lithuanie, sous la direction du Parti Communiste, ont édifié une société socialiste, où l'exploitation de l'homme par l'homme a été abolie ainsi que la base sociale de l'existence parasitaire des uns aux dépens du travail des autres. Il n'existe en République Soviétique Socialiste de Lithuanie ni chômage, fléau constant en Lithuanie à l'époque du règne bourgeois, ni faim, ni misère; le traitement pour les ouvriers et pour les employeurs est systématiquement augmenté ainsi que les ressources pour les kolkhosiens, et la sécurité matérielle des personnes inaptes au travail et des citoyens âgés.

Une possibilité est garantie pour tout citoyen du pays à une instruction et à une formation professionnelle, en rapport avec ses aptitudes et ses aspirations. Des dizaines de milliers de jeunes gens et de jeunes filles de la république ont pu poursuivre leurs études dans les écoles supérieures et secondaires, dans les écoles d'arts et métiers et de production d'usines, l'instruction polytechnique est développée, ainsi que le réseau d'écoles-internats.

Un constant progrès de l'économie socialiste assure à tout citoyen la possibilité de trouver du travail selon sa spécialité, rémunéré selon la quantité et la qualité du travail.

Le travail est la principale source de l'accroissement de la puissance de notre Etat et du bien-être des masses populaires. En Lithuanie Soviétique des garanties réelles du droit au travail sont données à tous les citoyens. En assurant ce droit, la Constitution de la République Soviétique Socialiste de Lithuanie proclame, en même temps, que le travail est une obligation pour tout citoyen et une question d'honneur selon le principe "celui qui ne travaille pas ne mange pas".

Les citoyens de la République S.S. de Lithuanie travaillent avec enthousiasme dans les usines, les fabriques, les transports, les chantiers, les kolkhoses, les sovkhoses, les stations MTS (machines et tracteurs), les bureaux, ou accomplissent au foyer familial une tâche utile à la société. En régime socialiste se sont formés des hommes nouveaux, actifs et conscients, bâtisseurs du communisme, ce qui constitue notre plus grande conquête.

Toutefois au sein de notre famille travailleuse soviétique, il se trouve des individus qui mènent une vie antisociale, parasitaire. Certains d'entre eux se présentent comme des travailleurs, ils s'engagent au travail pour la forme, mais en fait ils vivent non pas de revenus de leur travail, mais en s'enrichissant au dépens des autres; les autres, enfin, tout en étant aptes au travail ne font aucun travail utile, ni pour la société, ni pour la famille, pratiquent le vagabondage et la mendicité, font des spéculations et commettent d'autres manquements.

Dans une société soviétique où une vie parasitaire n'a aucune place, il ne peut exister ni fainéants ni des oisifs. Les individus qui mènent une vie antisociale, parasitaire, cherchent à ne pas travailler utilement pour la société, ils méritent une condamnation par la société soviétique; et tous les moyens de répression de la société et de l'Etat doivent leur être appliqués.

Le grand fondateur de l'Etat Soviétique, V. I. Lénine, considérait les éléments parasites comme de dangereux ennemis du socialisme et il prescrivait contre ces éléments une lutte non seulement par des mesures d'éducation de discipline et sociales, mais aussi par les moyens de coercition de l'Etat.

Reconnaissant qu'un mode de vie parasitaire est incompatible avec les principes du socialisme et prenant en considération les propositions et desiderata émanant des citoyens et des organisations sociales, relatifs au renforcement de la lutte contre les éléments antisociaux et parasites, soit par les mesures sociales, soit par les moyens de coercition, le Soviet Suprême de la République Socialiste Soviétique de Lithuanie décrète :

ARTICLE 1er - Tout citoyen adulte, apte au travail et menant une vie antisociale et parasitaire, ne fournissant aucun travail utile socialement ou tenant sa subsistance de revenus autres que de son travail, peut être l'objet de mesures de répression sociale sous forme de déportation de 2 à 5 ans, en vertu d'un verdict social, avec l'obligation de travail dans un nouveau lieu de résidence.

Le verdict social de déportation est prononcé par une réunion des citoyens adultes, convoqués dans les villes ou cités ouvrières par les Comités de rues ou par les Commissions de concours à l'ordre public rattachées à l'administration d'immeubles, et, dans les localités rurales par le soviet villageois des délégués des travailleurs.

Le verdict est prononcé lors de la réunion des habitants adultes par un vote à main levée à la simple majorité des votants.

La réunion des citoyens peut, compte tenu de la personnalité du coupable, de sa contrition sincère et de sa ferme promesse de rectifier sa conduite, se borner à un avertissement et accorder une période d'essai pendant laquelle le coupable devra s'amender.

ARTICLE 2 - Le verdict de déportation prononcé par la réunion des citoyens est soumis à la ratification du Comité exécutif du rayon ou par le Comité exécutif urbain du Soviet des délégués des travailleurs, qui vérifie son bien-fondé et sa régularité.

Il entre en vigueur dès sa ratification et est immédiatement exécuté.

L'abandon arbitraire du lieu de déportation est puni par le Code pénal, conformément à la législation en vigueur.

ARTICLE 3 - Les mesures de répression prévues par l'article 1er de la présente loi ne peuvent s'appliquer aux personnes dont le délit entraîne - selon le Code Pénal de l'U.R.S.S. et des Républiques Fédérées - une peine plus sévère.

En présence de données confirmant que les personnes menant une vie parasitaire ont commis des actes justiciables du Code Pénal, les organismes de procureure et de milice doivent entreprendre une instruction approfondie et révélant tous les délits qui sont à l'origine de l'existence parasitaire.

ARTICLE 4 - Les citoyens adultes et aptes au travail, qui vivent de mendicité et de vagabondage, sont passibles, en vertu du verdict du tribunal populaire d'une peine de déportation de 2 à 5 ans avec travail obligatoire sur le lieu de déportation.

ARTICLE 5 - Le Conseil des Ministres de la République Soviétique Socialiste de Lithuanie est chargé de la préparation et de l'application des mesures de prévention et de liquidation concernant la mendicité et le vagabondage des citoyens incapables de travailler, ainsi que de leur admission dans des maisons d'invalidité.

Toute personne totalement ou partiellement inapte au travail qui refuserait de s'installer dans une maison d'invalides et vit de vagabondage et de mendicité peut être transférée d'autorité dans l'un de ces établissements par décision du Comité Exécutif du Soviet local.

TIESA, organe du parti et du gouvernement communiste lithuanien
N° 92 (4306), le 18 AVRIL 1957

V - REFLEXIONS SUR LE "COMMUNISME NATIONAL"

Traduction du Lithuanien

"Ce que l'on nomme "Communisme national" est l'une des formes de révisionnisme, une tentative pour falsifier le marxisme, pour créer des divisions au sein du mouvement international des ouvriers" ...

"Les défenseurs du "Communisme national" nient les principes généraux de l'établissement du socialisme. En pratique, la dictature du prolétariat est niée, ainsi que le rôle de direction de la classe ouvrière et du Parti Communiste. En ce qui concerne les relations avec les autres pays du camp socialiste, il est proposé de renoncer à la nécessité d'une collaboration politique et économique étroite".

"Les théories du "Communisme national" sont, en particulier, profitables aux impérialistes, en premier lieu aux monopolistes des Etats-Unis d'Amérique. Leurs idéologues et dirigeants diffusent ces théories, cherchant à diviser les bases socialistes. Le traître "National communiste" Imre NAGY, au moment de la contre révolution en Hongrie, a désorganisé le Parti, le Gouvernement et les forces armées, et il a déclaré que la Hongrie quittait le camp socialiste, et créé des conditions favorables au rétablissement de l'esclavage capitaliste et impérialiste".

"Au moyen de ce que l'on appelle la théorie du "Communisme national" le but poursuivi est, en premier lieu, d'exalter les sentiments nationalistes du peuple. Par conséquent, dans les conditions de vie de notre république, où les restes du nationalisme bourgeois sont ressenties, il faut démasquer toutes les théories similaires, il faut les présenter comme les armes se trouvant dans les mains des impérialistes des Etats-Unis d'Amérique" ...

"Les communistes de Hongrie et de Pologne arrivent avec succès à vaincre l'influence de l'opportunisme nationaliste, aidés fraternellement par les partis communistes et ouvriers de tous les pays" ...

Extraits de l'article "Qu'est-ce que le communisme national",
par A. Šulus, chargé de cours à l'Université d'Etat de Vilnius

TIESA, organe du parti et du gouvernement communiste lithuanien
N° 10 (4530), le 12 JANVIER 1958

VI - QUELQUES CHIFFRES

EDUCATION

D'après les informations soviétiques, il existe en Lituanie occupée : 2.480 écoles primaires, 935 écoles moyennes et 425 écoles secondaires, soit pour l'année scolaire 1957/58, 425.000 élèves; mais en 1956/57, 30.000 élèves n'ont pas fréquenté l'école et 20.000 ont interrompu leurs études. Le nombre des étudiants des écoles supérieures s'élèverait à 24.000.

D'après les statistiques soviétiques russes, il existe en Lituanie soviétique 131 écoles russes, enseignement donné en russe, et 3.634 écoles lithuaniennes; en Lettonie, 319 écoles russes et 1.179 écoles lettones; en Estonie, 69 écoles russes et 1.034 écoles esthoniennes.

Les cercles culturels, au nombre de 3.000 en 1957, durent se centraliser et leur nombre n'atteint plus que 278; ces cercles se prénommaient "foyers rouges".

Au Séminaire ecclésiastique de Kaunas, en 1957, il n'y avait que 69 séminaristes contre 300 en Lituanie Libre.

Pour être admis à l'Université, les candidats doivent présenter un certificat de travaux pratiques dans les domaines agricole ou industriel.

Les élèves des classes supérieures des écoles secondaires doivent accomplir une certaine quantité de journées de travail soit au kolkhoses, soit aux sovkhoses.

PRESSE

Il paraît en Lituanie occupée 118 périodiques, quotidiens, hebdomadaires, revues, tous sous contrôle communiste, contre 120 de toutes opinions en Lituanie libre et 75 publiés actuellement à l'étranger.

"Aucun Pays ne peut se sentir libre,
s'il sait qu'il y a au monde un autre pays opprimé".

Léon BLUM

UN PEU D'HISTOIRE

Xème Siècle - 1386

Les territoires habités depuis des siècles par les peuples d'origine lithuanienne s'étendaient de l'embouchure de la Vistule jusqu'au-delà de la Daugava (Duna) sur le littoral baltique, à l'Est jusqu'au fleuve Dniéper. Morcelés en plusieurs principautés sans lien politique solide, ces territoires furent l'objet d'incursions, à l'Est, de la part des princes russes, X-XIème siècles; au Nord, ils furent attaqués par l'Ordre allemand des Porte-Glaive, XIIIème siècle, dont l'effort se porta sur la partie appelée Livonie et Courlande; enfin, à l'Ouest, le territoire habité par les tribus lithuaniennes portant le nom de Prussiens ou Borussiens fut envahi par l'Ordre Teutonique à partir de 1230. En 1280, toute l'ancienne Prusse lithuanienne jusqu'au Memel-Niémen, le grand fleuve, fut occupé par l'Ordre. Les Princes s'étant réunis sous le commandement d'un seul chef, le Grand-Duc de Lithuanie, réussirent à mettre un terme à la poussée germanique du Nord et de l'Ouest, et commencèrent leur propre expansion à l'Est, dans les territoires russes victimes de l'anarchie et de l'invasion tartare. Le Grand-Duc GEDIMINAS régnant au début du XIVème siècle sur les territoires de Polock, de Vitebsk, assujettis au XIIIème siècle, et sur une très grande partie de l'ancien Etat de Kiev; il avait placé des princes de sa famille à la tête des républiques de Pskov et de Grand-Novgorod. Son fils ALGIRDAS et son petit-fils VYTAUTAS achevèrent l'oeuvre d'assujettissement des principautés russes en étendant leur domination sur Smolensk et toutes les régions du Dniéper et du Bug jusqu'au Dniester et à la mer Noire. L'empire lithuanien de cette époque était la grande Puissance de l'Est européen. Ce fut là son apogée.

Adonnés à l'agriculture, à la pêche et à la chasse dans leurs forêts légendaires, les Lithuaniens vivaient en petites agglomérations, le plus souvent dans les clairières. Des remparts bâtis sur des monticules naturels ou artificiels, construits à l'écart, quelquefois sur la presqu'île formée par un confluent, servaient de refuge et de défense en cas d'attaque ennemie. Jusqu'à la fin de cette période, la Lithuanie garda son ancienne religion païenne, caractérisée par l'amour de la nature, le culte des morts et le respect des liens familiaux. Le paganisme lithuanien, basé sur la tradition transmise par les initiés au mystère de la vie, n'avait ni temples, ni idoles. L'adoration spéciale du feu du foyer familiale s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Les chants et les contes transmis par la tradition populaire sont les seuls vestiges de la pensée de cette période archaïque. Le christianisme commença à pénétrer en Lithuanie dès le XIIème siècle. Le Roi Mindaugas fut le premier souverain qui se convertit, mais ce cas resta isolé. Un demi-siècle plus tard, le Grand-Duc GEDIMINAS entama de nouveau des négociations avec Rome et différents Ordres religieux en vue de la christianisation de la Lithuanie, à condition que le Pape fit cesser les incursions continuelles des faux convertisseurs qu'étaient les Ordres Teutoniques. L'expansion lithuanienne à l'Est et la soumission des terres russes mirent les Grands-Ducs païens en contact avec les Chrétiens de rite oriental, sans pourtant les convertir. Cependant le culte chrétien fut admis dans la capitale Vilnius. L'ordre des Franciscains s'installa ainsi à Vilna dès le milieu du XIVème siècle. L'Union avec la Pologne imprima une nouvelle impulsion à la christianisation de la Lithuanie.

1386 - 1795

Les invasions teutoniques sont définitivement arrêtées, aussi bien à l'Ouest qu'au Nord. Par le traité de 1422, une partie du territoire lithuanien est cédée à l'Ordre Teutonique de Prusse, y compris le Territoire de Memel. Vers la fin du XVème siècle, la Moscovie commence

à attaquer la Lithuanie et en 1494 lui enlève ses provinces de l'extrême Est, avec Viazma, Kozelsk, Odoïev et autres. De 1501 à 1522, la Moscovie, au cours de guerres continuelles, occupe les terres de Tchernigov, Novgorod-Sieversk, Smolensk. Pour empêcher les Russes de s'installer sur la Baltique où l'Ordre de Livonie était incapable de leur résister, la Lithuanie prit sous sa protection les territoires de cet Ordre 1557-1566, elle annexe la Livonie et crée un Duché vassal de Courlande. Au cours de ces guerres interminables et ruineuses avec Moscou, la Lithuanie, après avoir ouvert des négociations en vue d'une union plus étroite avec la Pologne, se vit privée par cette dernière de ses possessions en Kiovie, Podolie et Volynie. La Pologne annexait dans le même temps la terre de Podlachie 1569. En 1772, le premier partage de l'Etat Polono-Lithuanien enlevait à la Lithuanie, en faveur de la Russie, les terres de Polock, Vitebsk et Mohilev. Le deuxième partage 1793 priva la Lithuanie de la région de Minsk, Sluck, Turov, Mozyr. Enfin, en 1795, le reste de la Lithuanie était annexé à l'Empire russe, tandis qu'une petite partie de son territoire, située sur la rive gauche du Niémen, était attribuée à la Prusse.

L'Union dynastique avec la Pologne dura jusqu'à l'extinction de la famille des JAGELLONS. La Lithuanie, tout en continuant à se gouverner d'après les anciens principes, changea peu à peu ses institutions autoritaires, en s'assimilant celles de la Pologne où les libertés nobiliaires et le parlementarisme primitif des porteurs d'armes caractérisaient la déchéance du pouvoir monarchique. L'Union de 1569 inaugura l'époque du Parlement commun pour les affaires communes. L'administration particulariste de la Lithuanie, continua à rester séparée de celle de la Pologne jusqu'aux partages. La tentative polonaise d'unifier les deux Etats, tentative accomplie par la dernière Diète, sous forme d'une constitution portant la date du 3 Mai 1791, fut aussi éphémère qu'inapplicable.

La christianisation se poursuivit par la fondation d'Eglises, de monastères et de paroisses, ainsi que par l'institution d'écoles pour le clergé. La Réforme ébranla momentanément le catholicisme au début du XVIème siècle pour donner naissance à la littérature religieuse en langue lithuanienne. La réaction catholique, dirigée par les Jésuites, provoqua un phénomène identique. Cette production religieuse constitua, pendant de longues années, la seule littérature d'expression linguistique nationale à côté des publications faites en latin par les élèves de la grande Ecole de Vilna, Académie Jésuite. La classe dirigeante s'assimilait les idées occidentales. L'art italien dominait dans la construction des églises et des maisons privées. La Lithuanie se couvrit de palais de style Renaissance transformé bientôt en un baroque local, dit lithuanien. La théorie de l'origine latine du peuple lithuanien contribua au raffermissement du particularisme de la conscience nationale. La poésie trouva bientôt son représentant le plus éminent en Duonelaitis, 1714-1780. L'Union avec la Pologne fit connaître en Lithuanie la langue polonaise, comme auparavant la langue ruthène, s'était imposée dans les tribunaux et la législation en raison de l'immense étendue des terres russes, faisant partie du domaine du Grand-Duché. La pensée juridique lithuanienne reçut son expression dans la codification du Droit National par le célèbre "STATUT LITHUANIEN", trois éditions de 1529, 1566 et 1588, dont l'application ne fut suspendue qu'en 1840.

1795 - 1918

Napoléon, après avoir vaincu la Prusse et constitué le Grand-Duché de Varsovie, attribua à ce dernier une partie du territoire lithuanien se trouvant sur la rive gauche du Niémen, Territoire de Souvalki. En 1812-13 toute la Lithuanie fut occupée par les armées françaises, et le traité de Vienne, 1815, confirmait l'annexion du territoire de Souvalki au Royaume de Pologne, soumis à la souveraineté russe. Le Royaume fut supprimé graduellement à l'issue des insurrections de 1830 et 1863. En 1915, la Lithuanie fut occupée par les armées allemandes.

Soumise à la Russie, la Lithuanie forma, au début, une province dite lithuanienne, partagée en plusieurs gouvernements relevant d'un gouverneur général. Les lois russes remplacèrent les lois lithuaniennes et le nom même de Lithuanie fut supprimé. Depuis les soulèvements de 1830 et 1863, le système de russification policière fut introduit de la manière la plus brutale et alla jusqu'à interdire la langue nationale, même pour les livres de prières. Aucune liberté municipale ni rurale ne fut tolérée. Les persécutions et déportations constituaient les seuls principes de gouvernement. La grande révolution de 1905 apporta une certaine détente, pour la presse aussi bien que pour la vie coopérative. Les élections à la Douma constituaient cependant la seule occasion donnée à l'opinion publique de se manifester. L'occupation allemande pendant la première guerre mondiale ne fut qu'un ravage systématique et impitoyable de toutes les ressources du pays, sans aucune préoccupation administrative. La population, saignée à blanc par les exactions de toutes sortes, était conduite à la famine et à la révolte. La constitution d'un Conseil National et même la proclamation de l'Indépendance en Février 1918 n'apportèrent aucun changement dans le système militaire qui dura jusqu'à la défaite des armées allemandes et leur retraite.

L'Université de Vilnius, issue de l'Académie Jésuite, fut, au début du XIXème siècle, le foyer en même temps que le refuge de la civilisation lithuanienne occidentale, sous l'Empire des Tzars. C'est là que furent formés les précurseurs de la renaissance lithuanienne. Cependant les rigueurs du régime, consécutives aux insurrections, finirent par en éteindre le développement et l'expansion. L'affranchissement des paysans, au milieu du XIXème siècle, devait cependant donner naissance à un nouveau mouvement populaire dont l'épanouissement s'accrut, à la fin du XIXème siècle, sous des formes clandestines. Toute une pléiade d'écrivains et d'hommes d'action patriotes s'appliqua à créer une littérature accessible aux masses, dont le but principal était la libération de la patrie de la domination étrangère. Les tentatives esquissées par les Polonais en vue d'assimiler la cause lithuanienne à la leur, rencontra la même hostilité que les vagues de russification. Une lutte sur deux fronts caractérisa toute cette période. Les meilleurs poètes et romanciers donnèrent un accent romantique et idéaliste à cette oeuvre de reconstitution de la Lithuanie. La presse politique, depuis 1904, soutien du mouvement national, soucieux d'aider le peuple au moyen de coopératives, de secours mutuels, etc..., les organisations de la jeunesse universitaire, les instituteurs, les prêtres, tout contribuait à l'essor de cette force nationale à laquelle la première guerre mondiale donna l'occasion d'atteindre enfin son but.

1918 - 1940

Le 16 Février 1918, le Conseil National proclame la restauration de l'Etat Lithuanien dans ses limites ethnographiques, sans se voir en mesure d'en fixer les détails. Le Traité de Versailles sépare de l'Allemagne une partie de la Lithuanie prussienne, le Territoire dit de Memel sans l'attribuer encore à la Lithuanie, à laquelle il ne fut définitivement cédé que le 8 Mai 1924, Convention de Memel. Le traité avec la Russie, 12 Juillet 1920, fixait les frontières orientales; mais par un coup de force, la Pologne s'empare du Territoire de Vilna. La Lithuanie n'a jamais reconnu cette occupation et la rupture complète de toutes relations avec la Pologne dura jusqu'en 1938. La frontière septentrionale avec la Lettonie a été fixée par une sentence arbitrale en 1921.

Les relations diplomatiques établies avec la Pologne, à la suite de son ultimatum du 17 Mars 1938 n'ont pas changé l'attitude lithuanienne en ce qui concerne le territoire de Vilna.

A la demande sous forme d'ultimatum de l'Allemagne nazie, le territoire de Memel fut cédé le 22 Mars 1939, la Lithuanie obtenant une zone franche dans le port de Memel. Au cours de la guerre de l'Allemagne contre la Pologne, les troupes russes occupent le territoire de Vilna

les 17-19 Septembre 1939. La Lithuanie accueille et accorde un asile à plusieurs dizaines de milliers de réfugiés polonais quittant leur pays à la suite d'une double invasion. Cédant à la Lithuanie une partie du Territoire, avec la ville de Vilnius, l'U.R.S.S. agit en exécution de son traité, en date du 12/7/1920. En même temps, l'U.R.S.S. oblige la Lithuanie à signer un Pacte d'assistance mutuelle, 10/10/1939, et installe les bases soviétiques en Lithuanie, environ 20.000 hommes de troupes. La Lithuanie prend possession du Territoire de Vilnius le 28/10/1939, sans connaître encore les accords secrets signés entre l'U.R.S.S. et l'Allemagne au sujet des Pays Baltes.

Constituée en Etat dans les conditions les plus difficiles, attaquée dans cette période de résurrection à la vie indépendante par les Russes, les Polonais et les Allemands, la Lithuanie consacra les premières années de liberté à l'organisation exclusive de sa défense et de son armature administrative.

Dans le domaine économique, l'Etat restauré exécuta la grande réforme agraire, limitant la propriété et expropriant les terres dépassant cette limite au profit des sans-terre et des mal-lotis. La nouvelle monnaie - le litas - basée sur l'or, fut instituée en 1922. Elle reste solide sans subir aucun fléchissement. Le principe de l'économie dirigée pour la production des principaux articles d'exportation; viande, beurre, oeufs, a été appliqué en créant des coopératives financées et contrôlées par l'Etat. L'Université, recrée à Vilnius, fut réorganisée à Kaunas, devenue capitale provisoire après l'occupation de Vilna par la Pologne. Les écoles primaires et secondaires furent multipliées pour essayer de regagner le temps perdu pendant la domination étrangère. Le Gouvernement s'occupa aussi de l'Opéra national et du théâtre dramatique. Des Académies (agricole, des Arts, Vétérinaire), des écoles professionnelles, des Musées, des Hôpitaux, des usines, etc..., surgissent, ainsi que toutes sortes d'édifices publics, puisque le régime russe n'avait rien construit en Lithuanie, excepté des casernes et des prisons. Des routes et des voies ferrées durent être construites ou améliorées. Le réaménagement du pays se poursuivait sans cesse jusqu'en 1940 dans tous les domaines, culturel, économique et technique. L'attribution du Territoire de Memel, séparé de l'Allemagne, rendit à la Lithuanie une partie de son ancien patrimoine, avec un accès à la mer par le fleuve principal, le Niémen et le port unique de Klaipéda. Ce dernier devait être transformé et réadapté lui aussi aux besoins de l'Etat Lithuanien. Grâce à sa politique économique et financière extrêmement circonspecte, la Lithuanie figurait, jusqu'à la seconde guerre mondiale, parmi les pays qui résistèrent le mieux aux crises économiques, bien que la production agricole constituait 75 % de la production totale.

Depuis 1940

Le 15 Juin 1940, à la suite de l'ultimatum de l'U.R.S.S., les troupes soviétiques occupent entièrement la Lithuanie. Le 17 Juin 1940, l'envoyé de Moscou, Dekanosov, forme un gouvernement lithuanien aux ordres du Kremlin. Les 14-15 Juillet 1940, les autorités d'occupation montent de prétendues "élections". Les 21-23 Juillet 1940, le soi-disant parlement "demande" l'admission de la Lithuanie dans l'U.R.S.S. Le 3 Août 1940, le Soviet suprême incorpore la Lithuanie dans l'Union Soviétique.

Les Chefs de Missions Diplomatiques de Lithuanie remettent des notes de protestation aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités. Les Puissances occidentales ne reconnaissent pas l'occupation de la Lithuanie.

Dès son installation, le "gouvernement" de la R.S.S. de Lithuanie interdit tous les partis politiques, toute la presse non communiste, dissout toutes les organisations et groupements anciens. La monnaie nationale est remplacée par le rouble, les terres sont nationalisées, ainsi

que les entreprises employant plus de 5 ouvriers. Toute l'économie est réorganisée sur le mode soviétique. L'enseignement est donné dans l'esprit marxiste. La langue française, première langue obligatoire depuis 1936 dans les écoles, est remplacée par le russe. L'enseignement religieux n'est pas autorisé. Toutes les relations avec l'Occident sont interrompues. Le rideau s'est abaissé entre la Lithuanie et le monde libre.

Après des arrestations et des déportations individuelles, du 14 au 21 Juin 1941, les Soviétiques procèdent à des déportations massives. Environ 35.000 Lithuaniens, de toutes classes sociales, sont conduits vers les régions désertiques de Russie et de Sibérie. Les 22-27 Juin 1941, les troupes allemandes occupent entièrement le pays.

Lors de l'invasion allemande, un gouvernement provisoire, issu d'une insurrection, se constitue aussitôt. Il abroge les dispositions légales introduites par les Soviétiques. Le 17 Juillet, les autorités allemandes destituent ce gouvernement présidé en fait par J. Ambrazevicius et installent un Gouvernement Civil allemand. La Lithuanie devient "Circonscription de Lithuanie", faisant partie de l'"Ostland". La résistance lithuanienne se développe et s'organise. Le Comité Suprême de la Libération de la Lithuanie, présidé par J. Kaminskas coordonne l'action. Les hitlériens persécutent sans merci les résistants lithuaniens, liquident les Israélites, ordonnent la mobilisation des citoyens aptes à porter les armes, contraignent les Lithuaniens à aller travailler en Allemagne, déportent et arrêtent. La mobilisation ne leur procure pas les résultats voulus. En Mars 1943, ils ferment les Grandes Ecoles, procèdent à des nouvelles arrestations et à des déportations massives.

1944. Dès le mois de Juin, les troupes soviétiques envahissent à nouveau le pays; en Septembre, il ne reste plus de régiments allemands. Environ 65.000 Lithuaniens, déportés par les Allemands ou ayant réussi à fuir devant les armées soviétiques se trouvent à l'Ouest du rideau de fer et y restent comme "Personnes déplacées".

A l'arrivée des troupes soviétiques, la résistance lithuanienne organisée pendant l'occupation allemande se retourne contre le nouvel envahisseur. Des groupes armés se sont constitués. Ils vont mener leur lutte jusqu'en 1955. En 1945, 1946, 1947 des déportations massives vont se succéder. La collectivisation forcée en est le nouveau prétexte en 1948 et 1949, où elles sont particulièrement désastreuses (on estime qu'en tout, plus de 200.000 Lithuaniens ont été déportés au cours de cette période). Après la mort de Staline, détente toute relative se manifeste, marquée par quelques retours de Sibérie, d'un pourcentage infime. Par contre, les événements de Pologne et de Hongrie (1956) ont eu pour conséquence un nouveau raidissement.

Une "Lithuanie Libre", hors d'atteinte de Moscou, continue. Le Service Diplomatique de Lithuanie assure, conformément aux instructions du dernier gouvernement légal qui en désigna lui-même, en même temps, le chef S. Lozoraitis, la représentation légale de l'Etat Lithuanien et il exerce ses fonctions dans un grand nombre de pays. Le Comité Suprême de Libération de la Lithuanie, qui s'était formé pour résister aux Nazis, s'est reconstitué dès 1945, avec le même président, J. Kaminskas, auquel ont succédé M. Krupavicius, J. Matulionis et A. Trimakas, président actuel. Des organisations politiques et nationales se sont regroupées en exil. Des institutions, des écoles ont été fondées. Une presse importante, des périodiques, des livres paraissent. Tous les moyens possibles sont mis en oeuvre pour sauvegarder le patrimoine national et pour préparer sa restitution à la nation affranchie, dans une Europe nouvelle.

ORGANISATION ET HOMMES D'AUJOURD'HUI

I - LA LITHUANIE OCCUPEE, R.S.S. de LITHUANIE

Territoire y compris le Territoire de Klaipéda : 65.197 km².

Population statistique de 1956 : 2.700.000.

Capitale et centre de l'administration soviétique : VILNIUS, Vilna, 200.000 habitants.

Administrativement, le Territoire est divisé en 87 rayons, subdivisés en apylinkės, circonscriptions plus petites que les anciennes communes lithuaniennes.

Les dernières statistiques font ressortir une diminution de la population de 364.635. On évalue le nombre des déportés en Sibérie entre 240.000 et 300.000. Le nombre de déportés rapatriés jusqu'à maintenant de la déportation n'atteint pas 2 %.

Le nombre des Russes atteint actuellement en Lituanie 240.000 contre 50.000 environ avant la guerre.

ADMINISTRATION SOVIETIQUE :

1. Conseil Suprême :

V. S. Niunka, Président

J. Paleckis, Président du Présidium

M. Juncas-Kucinskas, Vice-président

S. Naujalis, Secrétaire, les nouvelles élections au Conseil Suprême sont fixées au 16 Mars 1958.

2. Conseil des Ministres :

M. SUMAUSKAS, Président, depuis 16/1/1956, lorsqu'il remplaça M. GEDVILAS

A. Cistiakov, A. Drobnys, J. Grigalavicius, J. Laurinaitis, P. Levickis, K. Preiksas,
Vice-présidents

A. Dirsė, Ministre de la Santé

A. Mikutis, Ministre du Commerce

M. Gedvilas, Ministre de l'Instruction Publique

V. Vazalinskas, Ministre de l'Agriculture

Rom. Sikorskis, Ministre des Finances

V. Grincevicius, Ministre de la Construction

A. Matulionis, Ministre des Forêts et de l'Industrie du Bois

I. Gaska, Ministre des Affaires Etrangères

J. Banaitis, Ministre de la Culture

J. Stimburys, Ministre de la Sécurité Sociale

J. Blika, Ministre de la Justice.

3. Dirigeants des différents services d'Etat :

K. Gabdanskas, Représentant Permanent du Conseil des Ministres auprès du Conseil des Ministres de l'U.R.S.S. à Moscou
 J. Laurinaitis, Président de la Commission d'Etat de Planification
 P. Rotomskis, Président des Relations Culturelles avec l'étranger
 S. Vabalevicius, Président du Comité des Affaires d'Architecture et de Construction
 E. Ozarskis, Président du Conseil Economique Populaire de la R.S.S. de Lithuanie
 K. Liaudis, Président du Comité pour la Sécurité d'Etat auprès du Conseil des Ministres de la R.S.S. de Lithuanie
 K. Didziulis-Grosmanas, Président de la Cour Suprême de la R.S.S. de Lithuanie
 V. Galinaitis, Procureur de la R.S.S. de Lithuanie.

4. Dirigeants du Parti Communiste Lithuanien :

A. Snieckus et V. S. Niunka, Secrétaires Généraux, auprès d'eux se trouvent plusieurs russes.

5. Autres dirigeants :

B. Baranauskas, Président du Conseil des Unions Professionnelles
 V. Brigmanas, Président du Comité Central de la Société de la Croix-Rouge de la R.S.S. de Lithuanie
 A. Venclova, Président de l'Union des Ecrivains
 V. Mackevicius, Président des Artistes Peintres
 S. Vainiunas, Président des Compositeurs
 J. Tornau, Rédacteur en Chef des Editions d'Etat de la Littérature
 T. Butkus, Rédacteur en Chef des Editions d'Etat de la Politique et des Sciences
 Collège des Avocats de la R.S.S. de Lithuanie
 J. Bulavas, Recteur de l'Université d'Etat de Vilnius
 S. Jankauskas et E. Meskauskas, Vice-Recteurs.

II - LA LITHUANIE LIBRE

SERVICE DIPLOMATIQUE DE LITHUANIE A L'ETRANGER :

CHEF DU SERVICE DIPLOMATIQUE DE LITHUANIE :

S. LOZORAITIS, Ancien Ministre des Affaires Etrangères;
 87, Via Barnaba Oriani, ROMA, ITALIE

LEGATIONS DE LITHUANIE :

ANGLETERRE : Lithuanian Legation, 17, Essex Villas, LONDON, W.8; Chef de la Miss. Dipl. B.K. BALUTIS, Env. Extr. et Min. Plénipotentiaire

SAINT-SIEGE : Légation de Lithuanie près le Saint-Siège, 87, Via Barnaba Oriani, ROMA-ITALIE; Chef de la Miss. Diplom. S.J. GIRDVAINIS, Env. Extr. et Min. Plénipotentiaire

ETATS-UNIS D'AMERIQUE : Lithuanian Legation, 2622, 16th. St. N.W., WASHINGTON, D.C.; Chef de la Miss. Diplom. J. KAJECKAS, Chargé d'Affaires a.i. de Lithuanie

URUGUAY : Legation de Lithuania, Rambla Rep. de Chile 1606, MONTEVIDEO, Rep. O. Del
URUGUAY; Chef de la Miss. Diplomatique Dr. K. GRAUZINIS, Env. Extr. et
Min. Plénipotentiaire

BRESIL : Légation de Lithuanie, Av. Erasmo Bragac, 277, S/609, RIO DE JANEIRO, BRASIL;
Chef de la Miss. Dipl. Dr. F. MEIERIS, Chargé d'Affaires de Lithuanie,
Ministre Plénipotentiaire

CONSULATS GENERAUX ET CONSULATS :

NEW-YORK : Consulate General of Lithuania, 41 West 82nd Str. NEW-YORK, 24, U.S.A.;
Consul Général : J. BUDRYS

CANADA : Consulate General of Lithuania, 21 Grenadier Heights, TORONTO Ont.; Consul
Général : V. GYLYS, Ministre Plénipotentiaire

CHICAGO : Lithuanian Consulate; Consul : Dr. P. DAUDZVARDIS, 6147, SO Artesian Ave,
CHICAGO, 29, ILL. U.S.A.

BRESIL : Consulado da Lithuania, Rua Dom José de Barros 168-5^e, andar conj. 53, Caixa
Postal 72-49, SAO PAULO, BRASIL; Consul : A. POLISAITIS

COLOMBIE : Consulat de Lithuanie; Carr. 6 N° 14-82, Apart. Aero N° 42-49, BOGOTA,
COLOMBIE; Consul Honoraire : S. SIRUTIS

BOSTON, U.S.A. : Lithuanian Consulate, 395 West Broadway, So. BOSTON, 27, Mass; Consul
Honoraire : A.O. SHALLNA

LOS ANGELES, U.S.A. : Lithuanian Consulate, 1001, Hiltz Ave, LOS ANGELES, 24, Cal.;
U.S.A.; Consul Honoraire : Dr. J. BIELSKIS

AUTRES REPRESENTANTS DIPLOMATIQUES DE LITHUANIE :

FRANCE : S. BACKIS, Ministre Plénipotentiaire; 5, Rue de Messine - PARIS (8^e)

ALLEMAGNE et SUISSE : Dr. A. GERUTIS, Conseiller de Légation, 22, Karl Spittelerstr.,
BERNE, SUISSE

SUEDE : I.J. SCHEYNIUS, Murarvägen, 13, Bromma, Suède

ORGANISATIONS POLITIQUES LITHUANIENNES A L'ETRANGER :

COMITE SUPREME DE LIBERATION DE LA LITHUANIE :

A. TRIMAKAS, Président; c/o Lithuanian Inform. Center, 233, Broadway, Room
3014, NEW-YORK, 7, U.S.A.

J. GLEMZA, Président du Conseil Exécutif de ce Comité;
Gartenstr. 5, 14B REUTLINGEN, ALLEMAGNE

COMITE POUR LA LITHUANIE LIBRE :

V. SIDZIKAUSKAS, Président; 70 Fifth Avenue, NEW-YORK, 11, N.Y., U.S.A.

CONSEIL DES LITHUANIENS DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, représentant un million de Lithua-
niens d'Amérique environ

L. SIMUTIS, Président, Dr. P. GRIGAITIS, Secrétaire, membres : A. OLIS, M. VAIDYLA;
Dr. P. GRIGAITIS, 1739, S. Halsted St. CHICAGO, ILL.

UNION POUR L'INDEPENDANCE DE LA LITHUANIE :

V. RASTENIS, Président; LNT P.O. Box 153, BROOKLYN, 16, N.Y.; U.S.A.

MOUVEMENT DU FRONT LITHUANIEN :

J. BRAZAITIS; 1060 E. 39 Str., BROOKLYN, 10, N.Y.; U.S.A.

SERVICE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION :

1. BULLETTIN LITHUANIEN, Service d'Information et de Documentation, pér. Dir. Réd. : 5, Rue de Messine - PARIS (8^e) - Tél.: CARNOT 54-07
2. THE LITHUANIAN SITUATION, Lithuanian Legation, 2622, 16th. St. N.W., WASHINGTON, D.C., U.S.A.
3. ELTA, Inf. Service (en anglais); 233, Broadway, Room 3014, NEW-YORK, 7, N.Y.; U.S.A.
4. ELTA-PRESSEDIENTST (en allemand); 14B REUTLINGEN, Gartenstr. 5, ALLEMAGNE
5. ELTA-PRESS (en italien); ROMA, Via Casalmonferrato, 20, ITALIE
6. THE BALTIC REVIEW, 70 Fifth Avenue, NEW-YORK, 11, N.Y.; U.S.A.

AUTRES PUBLICATIONS LITHUANIENNES EN LANGUES ETRANGERES :

1. "LITUANUS", édité en anglais par les étudiants lithuaniens;
V. VYGANTAS, 916 Willoughby Ave, BROOKLYN, 21, N.Y.; U.S.A.
2. LIETUVIU DIENOS - LITHUANIAN DAYS, illustré, en lithuanien et en anglais;
9204 South, Broadway, LOS ANGELES 3, CAL. U.S.A.
3. GINTARAS, en lithuanien et en portugais;
Av. Tiradentes, 1030, SAO PAULO, BRASIL, illustré

EMISSIONS RADIOPHONIQUES EN LITHUANIEN VERS LA LITHUANIE OCCUPEE

Des émissions quotidiennes en lithuanien sont transmises vers la Lithuanie :

- par les Radios de : VOIX de l'AMERIQUE (de Munich et de Washington), RADIO DU VATICAN, RADIO ITALIENNE, RADIO DE MADRID.

NOUVELLES BREVES

16 Février 1958

Le 16 Février, a lieu à Paris, Salle Pleyel-Debussy, 8, Rue Daru, (8^e), la commémoration du 40ème Anniversaire de la Proclamation de l'Indépendance de la Lithuanie, en présence de personnalités françaises et baltes.

4 Mars

500ème Anniversaire de la naissance de Saint Casimir, Patron de la Lithuanie. La commémoration aura lieu sous le haut patronage de S. Em. le Cardinal Feltin, et sous la Présidence de M. Robert Schuman, Député, Ancien Président du Conseil, le 1er Mars 1958, à la Salle des Actes de l'Institut Catholique de Paris, 21, Rue d'Assas (7^e), S. E. Mgr. J. Rupp prendra la parole à cette occasion.

Assemblée Générale (Seimas) des Lithuaniens Libres

La première Assemblée de la Communauté Mondiale Lithuanienne, représentant tous les Lithuaniens dispersés dans le monde libre, se réunira fin Août - début Septembre à NEW-YORK (1 délégué par mille Lithuaniens).

Publications

Vient de paraître, à Boston, aux Etats-Unis, le volume XII de l'Encyclopédie Lithuanienne (lettres Kl-Kr) Adresse de l'éditeur : 265 C Street, South Boston, 27, Mass. U.S.A.

Les œuvres complètes de O.V. de Milosz sont en cours de publication : 10 volumes, "Librairie les Lettres", 16, Rue de Bellechasse - PARIS (7^e).

L'Institut de Recherches Baltiques (Baltisches Forschungs Institut) de l'Université de Bonn (Allemagne) a fait paraître Commentationes Balticae vol. I (1953), vol. II (1954), vol. III (1957), et Das Volkslied als Ausdruck der Volksseele, par M.A. Maceina, Bonn, 1957.

Nécrologie

S.E.M.P. Zadeikis, Ministre de Lithuanie à Washington est mort le 11 Mai 1957. Né le 26 Mars 1887, Ancien Ministre de la Guerre, P. Zadeikis occupa le poste de représentant de la Lithuanie aux Etats-Unis depuis 1933, et son inlassable activité au cours de ces années difficiles lui valait l'estime de tous. Son successeur, en qualité de Chargé d'Affaires a.i. de Lithuanie, est M.J. Kajeckas, qui a terminé ses études juridiques et diplomatiques à Paris.

S. E. Mgr. K. Paltarokas, Evêque de Panevezys, Vicaire Capitulaire de Vilnius, né le 22/10/1875, est mort à Vilnius le 3/1/1958. De 1949 à 1955, il resta le seul évêque lithuanien, tous les autres étant soit exilés, soit déportés. En 1955, il consacra les deux évêques nommés par S. S. Pie XII et, en 1956, il pu voir le rapatriement de deux évêques déportés. "La Croix", du 9/1/1958 a annoncé sa mort.

Nous apprenons la mort de M. Dobuzinskis (1875-1957), Professeur à l'Académie des Arts en Lithuanie, peintre et décorateur de grand renom, il exerça une profonde influence, en particulier dans la mise en scène. Il vécut longtemps en France et aux Etats-Unis.

Direction-Rédaction : 5, Rue de Messine - PARIS (8^e) - Tél. CARNOT 54-07

Directeur : S. Backis

Prix d'un numéro : 25 Francs

Compte Chèques Postaux : PARIS 83-1561

Dépôt légal, 1er trimestre 1958

Publication N° 22.393

EN DERNIERE MINUTE

D E C L A R A T I O N

de Monsieur John FOSTER DULLES
Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique

à l'occasion du 40^{ème} Anniversaire de la Proclamation de l'Indépendance
des ETATS BALTES

Cette année marque le 40^{ème} Anniversaire de la Proclamation de l'Indépendance Nationale des Peuples de Lithuanie, de Lettonie et d'Estonie.

Bien que l'Union Soviétique, en 1920, ait reconnu leur Indépendance, renonçant à jamais à tous droits souverains sur les Etats Baltes, en 1940 le Gouvernement Soviétique a incorporé par la force la Lithuanie, la Lettonie et l'Estonie à l'Union Soviétique.

Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a aussitôt condamné cette agression. Les Etats-Unis d'Amérique demeurent convaincus que les relations entre toutes les Nations doivent être basées sur le principe d'égalité et inspirées par la justice et le droit.

Les Etats-Unis d'Amérique pensent que les Peuples de Lithuanie, de Lettonie et d'Estonie ont le droit imprescriptible de choisir eux-mêmes leur propre système politique, économique et culturel.

Leur résolution, leur capacité de travail et leur amour de la liberté caractérisent les citoyens de ces Peuples.

Ces qualités leur ont permis de fournir une large contribution au développement des Etats-Unis.

Le Gouvernement des Etats-Unis est convaincu que ces mêmes qualités permettront aux Peuples de Lithuanie, de Lettonie et d'Estonie de sortir victorieusement de la situation tragique actuelle, et de recouvrer les droits dont ils ont été injustement privés.

Washington, le 15 Février 1958.